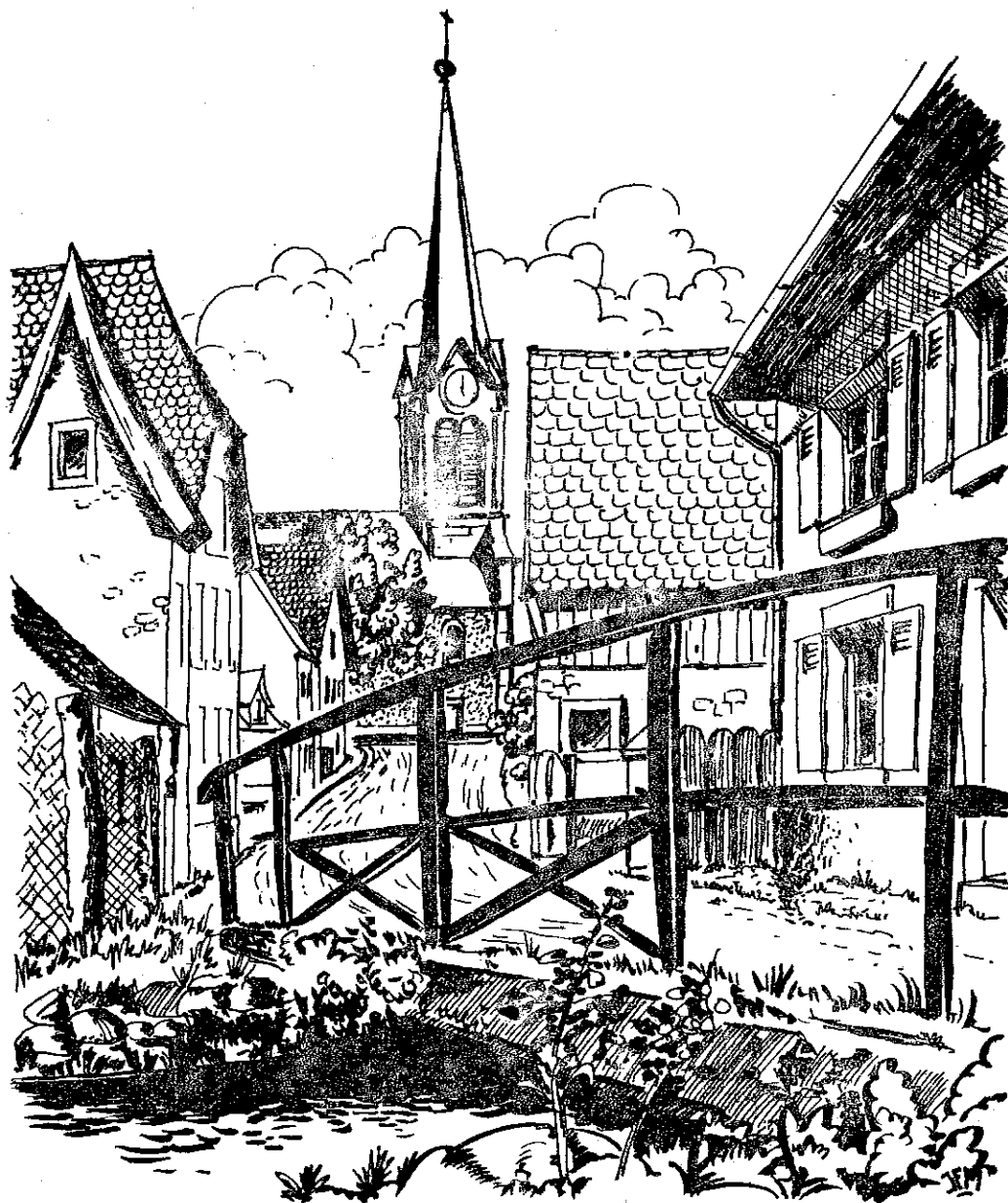




BULLETIN MUNICIPAL SENTHEIM

Commune de SENTHEIM
(HAUT-RHIN)

BULLETIN MUNICIPAL No 17

(FEVRIER 1980)

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

Il vous arrive sans doute de voir dans la presse les nombreux comptes-rendus de séance de conseil municipal traitant le budget primitif de chaque commune.

La "politique" d'un conseil municipal se traduit essentiellement à travers son budget et par conséquent se concrétise en fin de compte dans des chiffres.

Généralement, on ne s'intéresse pas spécialement à l'étalage de chiffres, qu'accompagne la publication du budget communal. Mais à réception de la fameuse feuille des IMPOTS LOCAUX, on sursaute, car en la comparant à celle de l'année précédente, on remarque inévitablement, qu'elle est en augmentation constante.

Pourquoi cette augmentation?

Les dépenses d'une commune doivent être en fonction de ses recettes. Le budget doit contenir toutes les prévisions de dépenses et en contre-partie les recettes prévisibles pour l'exercice en vue duquel il est établi.

Il s'avère annuellement, que la juxtaposition des dépenses avec les recettes (vente de biens, produits des forêts, location des droits de chasse (en partie absorbée par la cotisation à la Caisse d'Assurances Accidents agricole) et de pêche, location d'immeubles, droits de place et de stationnement, concessions dans les cimetières, redevances d'eau, redevances d'enlèvement des ordures ménagères (somme reversée en totalité au syndicat intercommunal), dotation globale de fonctionnement, droits de licences de débits de boissons, subventions de l'Etat et du Département, etc) laisse apparaître un manque de recettes. C'est cette différence, qui constitue le montant des impôts à trouver auprès des habitants afin d'équilibrer le budget et de ce fait pouvoir régler les dépenses.

Ces IMPOTS dits LOCAUX (anciennement les centimes communaux) sont au nombre de QUATRE:

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES

TAXE d'HABITATION

TAXE PROFESSIONNELLE- ex-PATENTE).

Pour notre localité, c'est la TAXE d'HABITATION, qui rapporte la plus grande part (35,24%) des recettes.

... Regardons la fameuse FEUILLE JAUNE de la TAXE d'HABITATION de plus près et faisons un petit calcul:

nous voyons que sur le montant des IMPOTS DEMANDES au contribuable 43,50% revient au DEPARTEMENT

4,20% à la Région

et seulement 52,30% à la commune.

Cela veut dire, que, si la commune veut faire une dépense extraordinaire (sans pouvoir compter sur les crédits disponibles) elle sera contrainte à provoquer la recette correspondante par le biais des IMPOTS LOCAUX.

En chiffres, cela s'exprime ainsi
(sur taxe d'habitation)

10.000 F de dépenses correspondat à un appel d'
impôts de $\frac{10.000 \times 100}{52,30} = 19.120 \text{ F.}$

Il est vrai, que de ces impôts locaux, une dotation de fonctionnement et des subventions (si c'est une dépense subventionnable) viendront réduire le chiffre, mais qui dit SUBVENTION, dit TRAVAUX et qui dit TRAVAUX dit aussi ARGENT.

Les charges des investissements réalisés auraient été mieux supportables, s'il n'y avait pas eu perte de la taxe professionnelle de l'ancienne usine textile. Hélas devant cette douloureuse réalité, ce manque de recettes brutal et brusque devait être comblé aussitôt par un effort financier exceptionnel de la part des contribuables.

Malgré tout la municipalité essaie de poursuivre dans la mesure du possible les investissements indispensables (assainissement, voirie, etc), tout en stoppant ceux programmés au " bon temps" (voir notre B.M.No 7 de décembre 1974)

NE SOYONS PAS PESSIMISTES à l'EXTREME! Quelques sujets de satisfactions pointent à l'horizon. En effet, malgré les problèmes d'une conjoncture de crise, notamment ceux de l'emploi, nous enregistrons l'implantation de la Société

LES RESINEUX DU HAUT-DOUBS au lieu-dit FOURS A CHAUX (zone artisanale intercommunale) et celle de l'entreprise DANGEL, qui occupera les locaux de l'ancienne Filature de Cardé. Ces deux sociétés, bien que bénéficiaires de l'exonération de la taxe professionnelle pour 3 ans, nous seront d'une aide précieuse, tout d'abord pour résoudre nos problèmes locaux d'emplois et plus tard pour nous aider financièrement à hisser notre localité au niveau d'une

CITE EN PLEINE EXPANSION DEMOGRAPHIQUE!

Votre Maire
A.SCHUFFENECKER

TABLE DES MATIERES

Pages 1 et 2: LE MOT DU MAIRE

Pages 3 et 4: la REVUE de l'ANNEE 1979 ' -EN BREF....

QUELQUES DATES A RETENIR-PARTICIPATION VIE COMMUNALE

Pages 5 et 6: le CHEMIN DE FER TOURISTIQUE DE LA VALLEE
la GENESE du C.F.T.V.D.

Pages 7 et 8: DANS NOS ECOLES: le CONSEIL d'ECOLE

PAGE 9 : Pourquoi la construction d'une ECOLE MATERNELLE?

Page 10 : LA CHAPELLE SAINTE-ANNE

Page 11 : CARNET DE FAMILLE: NOS JOIES:...NOS PEINES....

Page 12 : LES ARRIVEES DANS LA COMMUNE et les DEPARTS

UNE PENSEE A MEDITER: le DON DU SOURIRE

LA REVUE DE L'ANNEE 1979

- 28 janvier 1979: reconstitution de la section U.N.C. SENTHEIM
M. Maurice WILLIG, élu président
- 8 mars 1979: Fête patronale et inauguration de nouveaux aménagements à la Maison de Convalescence St-Jean-de-Dieu
(ascenseur monte-malades et salle à manger)
Messe concélébrée par Msgr BRAND et de nombreux prêtres
- 4 avril 1979: noces d'or des époux Jean JUSTUS
- 7 avril 1979: Un mariage avec escrote de "motards" (29) spectacle inhabituel, bruyant, mais combien sympathique
- 22 avril 1979: 2^e Grand Prix Cycliste de SENTHEIM- 78 participants
gagné par le Strasbourgeois MARCHAND (ASPTT)
- 29 avril 1979: Le Petit Train de la Doller sous vapeur
- Avril 1979: la Coupe d'Echecs de Pâques- un beau succès pour une première -62 concurrents
13. MAI 1979: Bi-Centenaire de l'église paroissiale Saint-Georges: prières et concert pour célébrer l'évènement- participation de Msgr BRAND.
- 16 juin 1979: Inauguration du Club-House et remise de distinctions dans le cadre du 40^e anniversaire du F.C. SENTHEIM
- 18 au 22 juin 1979: merveilleux voyage transalpin de 5 jours des classes 1920-1921 et 1922 en Italie et en Suisse
- FC SENTHEIM: montée en division III, un bilan positif, un avenir prometteur -les pupilles firent des prodiges en Coupe d'encouragement des Jeunes, dont ils atteignirent la finale-ils terminèrent également 2^e de leur groupe en championnat
- CERCLE d'ECHECS: AOUT 1979: 13^e Grand Tournoi Blitz d'été
(76 joueurs- BAUDRY, BELFORT, vainqueur)
Autres satisfactions aux échecs: WEISS, champion d'Alsace cadets, SAX, vice-champion d'Alsace cadets- TSCHAEN, victoire au tournoi interne Groupe II
- 1.9.1979: un nouveau médecin-chef à la Maison de Convalescence: Dr Louis SCHITTLY prenant la succession de Mme Dr Ariane BAZILE-LIEB née KAMMERER
- 9.9.1979: journée portes ouvertes CFTVD- choucroute-vapeur exposition de produits régionaux et d'artisanat local à la gare
- 7.10.1979: journée hospitalière de l'arrondissement de Thann à la Maison de convalescence
10. et 17.11.1979: un SANTA-SHOW comique LUNA SANTA
Spectacle organisé et créé de toutes pièces par la Chorale Ste-Cécile (Claude HAFFNER, auteur-interprète et metteur en scène, Christine HAFFNER, chorégraphie, F.F. MATTAUER? G. STEMPFEL, M. NAEGELEN, décors, etc.
Succès sans précédent de cette 5^e édition du SANTA-SHOW.
- 18.11.1979: 1^{er} Challenge de la Thur et de la Doller aux échecs enlevé par l'équipe de SENTHEIM
- 15.12.1979: FETE STE-BARBE DES POMPIERS: la médaille d'honneur en vermeil au sergent Antoine DANGEL, en argent au sergent fourrier Paul STUTER, diplôme de secouriste spécialité réanimation à Melle Denis HANDSCHIN
- 16.12.1979: Fête de Noël des Personnes Agées
avec le concours des écoles et de la Chorale Ste-Cécile
12 donneurs de sang méritants honorés par l'attribution d'un diplôme
Fête de Noël pour les 125 écoliers des écoles primaires et maternelle.

Fête de Noël des Jeunes Footballeurs

26.12.1979: Noces d'or des époux Ferdinand WOLINGER

Troisième et dernier volet du TOUR DE BAN de
Sentheim-48 participants-

Une activité plus ou moins intense a été déployée dans toutes les sociétés locales selon leur vocation: Football-club-Chorale Ste-Cécile, Groupement des Mineurs, Cercle d'échecs, section UNC, Club des personnes âgées, sapeurs-pompiers, etc.

Parmi les objectifs de la commune:

l'ouverture d'une pharmacie

la réalisation du P.O.S.

la création d'une école maternelle à deux classes

l'implantation d'une nouvelle industrie.

EN BREF.....

NETTOYAGE DES CHEMINÉES

Les cheminées doivent être nettoyées au moins une fois par an. Il appartient aux propriétaires de faire appel au ramoneur.

Le ramoneur compétent pour notre canton est:

M. Louis REITZER, 10 rue de l'Hôpital

à MASEVAUX

TEL. 82 41 94

VIEUX PAPIERS-JOURNAUX-REVUES

L'école mixte organisera un ramassage de vieux papiers au courant du mois de mars 1980.

QUELQUES DATES A RETENIR

1er mars 1980: concours de belote de l'APEPA à la
20 heures MAISON DES OEUVRES

8 mars 1980 : soirée familiale à la MAISON DES OEUVRES

22 mars 1980 : concours de belote de la section U.N.C.
20 heures à la MAISON DES OEUVRES.

26 mars 1980 : conférence sur l'HYGIENE, organ. APEPA Sentheim
20 heures à la Maison des Oeuvres

PARTICIPATION DES ENFANTS A LA VIE COMMUNALE

L'assemblage et l'agrafage du Bulletin Municipal ont été effectués, après les classes, par des élèves volontaires de l'Ecole mixte CM1 et CM2 et leur maître. La municipalité les remercie chaleureusement de leur concours précieux.

LE CHEMIN DE FER TOURISTIQUE DE LA VALLEE DE LA DOLLER

" Le petit train" comme on l'appelle, est devenu familier aux habitants de Senthem, qui s'habituent peu à peu à le voir vivre au rythme des saisons. IL vaut au village une notoriété certaine, qui ira en s'élargissant. Comme toute activité humaine la façade cache une somme considérable de travail ingrat, quelques réussites et de nombreux échecs. Peu d'associations ont eu comme le C.F.T.V.D. une naissance mouvementée, ont réuni tant de facteurs favorables et connu tant de chausse-trappes!

Le Bulletin Municipal commence aujourd'hui la parution de quatre articles sur le C.F.T.V.D. dans le but de mieux le faire connaître à nos concitoyens. Qui mieux que Bernard POIRREZ, le père-fondateur de toute l'affaire pouvait raconter la genèse, puis l'aventure ratée de " MASEVAUX-SEWEN"? Michel LATSCHA entreprendra ensuite de nous décrire le CFTVD actuel, où il a pris la première place. Enfin, Bernard POIRREZ conclura en resituant notre petit train au sein du vaste mouvement universel qui tend à préserver les témoins de nos technologies successives, tout en brossant, à larges traits, les perspectives du C.F.T.V.D. de l'an 2000.

Jean-Louis DUBOIS

PREMIERE PARTIE:
LA GENESE du C.F.T.V.D.

Je me suis donc résigné, à quarante ans, à devenir le "père" du C.F.T.V.D. Mon rôle dans l'entreprise est évidemment irremplaçable et remonte à plus de vingt ans en arrière, bien avant que l'association ne soit fondée. Mais il s'arrête là: le C.F.T.V.D. est désormais une communauté bien vivante où chacun concourt à la réussite d'une oeuvre exaltante, au prix d'un travail bénévole souvent éreintant, dans une structure associative qui préserve le droit d'initiative et de contrôle. Le C.F.T.V.D. est le bien collectif de tous ceux qui s'y dévouent.

Comme nombre de créations humaines, celle-ci est née de la rencontre de plusieurs facteurs favorables, lesquels ont fini par triompher d'une assez remarquable accumulation de bêtise et de mauvaise foi, au prix d'un investissement tant financier que nerveux qui aurait pu certainement être mieux employé ailleurs.

La cause première, disons aléatoire, c'est ma rencontre avec la vallée de Masevaux, ~~non~~ tellement pour sa ligne ferroviaire délicieusement secondaire, pratiquement "hors du temps" que pour la qualité de ses paysages, le dynamisme de ses activités, - nous sommes au début des années 50 - la solidité de ses traditions et, me semblait-il, la gentillesse de ses habitants. Quoique dépaycé, après le passage d'une "frontière" extraordinairement intacte entre Rougemont et Masevaux, je ne m'y sentais pas non plus tout à fait étranger, puisque le départ de mon aïeule (que j'ai bien connue) de son village de Lauw, où elle était née WIOLAND en 852, ne remontait qu'à 1870. Les patronymes d'autres arrière-grands-parents étant HEGY ou MANG (Burnhaupt) ne traduisent-ils pas une authentique filiation alsacienne?

Depuis 1952, le jeune Parisien en vacances à Rougemont tournait ses pas et le guidon de sa bicyclette vers la vallée de la Doller. Il côtoyait ainsi sa ligne de chemin de fer, dont le trafic tellement réduit lui semblait absolument incroyable. S'agissait-il de ce même chemin de fer qui entreprenait partout ailleurs sa rénovation technique (électrification PARIS-LYON, naissance du réseau monophasé, essais de vitesse record de 331 km/h dans les Landes) et développait son trafic?.

D'autres amateurs s'intéressaient dans le même temps à la petite ligne délaissée et prenait nombre de photographies, devenues aujourd'hui des témoins précieux d'une époque disparue. Malheureusement nous n'avions pas eu la possibilité de nous rencontrer, sinon le CFTVD serait née quelques années auparavant dans de bien meilleures conditions.

Le deuxième facteur favorable tient à l'activité d'une association parisienne, la Fédération des Amis des Chemins de Fer Secondaires (F.A.C.S.), laquelle avait entrepris la sauvegarde de quelques tronçons de lignes abandonnées. Le Chemin de Fer Touristique de Pithiviers attestait qu'on pouvait en 1965, à l'image de ce qui se faisait à l'étranger, conserver à fins muséographiques et touristiques quelques lignes de chemin de fer soigneusement sélectionnées. Il y avait à la fois un capital de bénévolat enthousiaste pour faire fonctionner ces réseaux et une réserve de clientèle importante. L'attrait pour ces lignes-musées devait se développer au fur et à mesure de la disparition de la traction vapeur du réseau S.N.C.F. C'est donc à partir de 1965, que je me pris à rêver de trains touristiques entre Mulhouse et Sewen.... Commença alors pour moi une campagne de sensibilisation auprès des élus locaux tels que le Maire de Masevaux, le Syndicat d'Initiatives, la Presse (Cf "Plaidoyer pour le train du dimanche" paru dans l'ALSACE du 1 juillet 1967).

Le troisième facteur positif est la décision d'implanter le MUSEE FRANCAIS DU CHEMIN DE FER à MULHOUSE. Ce musée d'importance internationale, âprement disputé par des villes comme COMPIEGNE, ARLES, BORDEAUX, PARIS, et finalement retenu à MULHOUSE grâce à la ténacité de la Société Industrielle et de M.J.M. HORRENBERGER n'a pas toujours et partout, été ressenti comme une grande chance pour la Région. Mes premiers contacts avec M. HORRENBERGER, président du futur Musée, ont lieu dès 1969, à l'usine GLUCK dont il est le directeur. Ce fut une grande chance ratée pour le CFTVD, puisque je n'offrais rien moins que d'intégrer la ligne de Sewen au Musée pour y faire évoluer des convois historiques. Dès cette époque, le projet était présenté comme une "annexe vivante du Musée du Chemin de Fer".

Mais je demeurais très seul. La ligne, fermée aux voyageurs le 27 mai 1967, j'eus la force de m'insurger contre la déclaration du maire de Sewen, peu après, selon lequel le service routier de remplacement était un progrès! Alors que l'autobus de remplacement mettait vingt minutes de plus au départ de certaines gares, dont SENTHEIM, et je passait l'hiver 1967/1968 à photographier les gares désertées, déjà bien dégradées, et pourtant supérieures et de loin au simple poteau d'arrêt, exposé à tous les vents, qui les avait remplacées.

Trois voyages scolaires d'élèves de mon lycée me permirent en 1969 et 1970 d'attirer davantage l'attention sur la ligne de Sewen. C'est de haute lutte que j'obtins des services parisiens de la S.N.C.F. l'acheminement de deux trains directs en voitures-dortoirs pour 160, puis 200 enfants l'année suivante, en voyage

d'étude dans la région. La circulation très exceptionnelle de ces convois, annoncés par la presse pour obtenir le dégagement des emprises de Lauw, retint effectivement l'attention éphémère des Dollériens qui se pressèrent nombreux le long de la voie. Un dernier autorail circula encore de Noisy-le-Sec à Sewen le 25 juin 1970. Le voyage d'adieu que j'avais projeté en juin 1971 alors que l'annonce de la fermeture du tronçon terminal NIEDERBRUCK-SEWEN venait d'être faite fut annulé et que fus coiffé par le RAIL-MINIATURE-CLUB-ALSACE-SUD (R.A.M.C.A.S.) à qui revint le triste honneur de fermer la ligne par la circulation d'un ultime convoi, une seule voiture attelée au dernier train de marchandises, le samedi 3 juin 1971 après-midi. Il semblait alors que tout fût terminé, la partie NIEDERBURCK-CERNAY étant seulement en sursis.

Le voyage du R.A.M.C.A.S. m'avait fait connaître cette association, à moi qu'un accident contraignait à me morfondre dans le plâtre à 500 km de là, et j'entrepris de mentionner à ses responsables la longue suite de luttes décues que j'avais menée en faveur de la ligne de Sewen, en soulignant l'intérêt qu'il y aurait eu de la voir servir de support à un chemin de fer touristique. En écrivant cette lettre, en la postant, je signalais sans le savoir, l'acte de naissance du C.F.T.V.D. Je dois cependant préciser que je ne pris cette initiative qu'après avoir eu avec M. KIEFFER, maire de Sewen, une très longue conversation le 10 juillet 1971 pour lui exposer mon projet. M. KIEFFER, ne croyant pas au succès, ou subodorant déjà les inconvénients que sa réussite mettrait aux projets qu'il avait pour sa commune ou son compte personnel, ne m'en avait pas moins promis de laisser faire l'essai. Un soir de juillet 1971, un jeune Mulhousien en la personne de Michel EICHHOLTZER, m'attendait à Rougemont-le-Château, délégué par le R.A.M.C.A.S. pour me rencontrer. Je dois dire, que dès ce soir-là, après le repas pris en commun, nous avons eu conscience de l'ampleur de la tâche et de l'importance de l'enjeu. C'est avec une certaine gravité que nous avons pris acte au terme de la soirée, de la naissance du C.F.T.V.D.

La grande aventure commençait et nous n'étions que deux....

Bernard POIRREZ

(à suivre)

DANS NOS ECOLES

Le Conseil d'école a tenu une réunion le 26 janvier 1980. Les membres présents étaient: Mesdames BISCHOFF et DUSSUS, parents d'élèves, Messieurs M. EMBERGER et MATTHIS, parents d'élèves, Mme. NAEGELE, MM. BUHR, MEHRENBARGER et MASSON, instituteurs ainsi que M. le Maire SCHUFFENACKER. M. RINGENBACH, membre excusé, était remplacé par M. MATTHIS. Ci-dessous le rapport de cette réunion:

1) REGLEMENT d'ECOLE

Le règlement élaboré l'an dernier en conseil d'école est reconduit sans aucune modification. Chaque famille recevra un exemplaire de ce règlement et signera un accusé de réception.

2) TRANSPORT ET ENCADREMENT pour l'ACTIVITE" NATATION "

TRANSPORT

a) Nous remercions M.le Maire et la municipalité pour la subvention de 3F par élève et par sortie. Ce qui rabaisse le prix d'une sortie par élève de 6f50 à 3F 50 à condition de remplir un car avec au minimum 50 élèves.

ENCADREMENT

b) Nous attendons le stage natation pour la formation de parents bénévoles, désireux d'accompagner et d'encadrer les élèves, à la piscine de Masevaux. Il devrait se dérouler au cours du mois de février.

3) ORGANISATION d'une KERMESSE à la fin de l'année scolaire

Les enseignants proposent aux parents d'organiser conjointement une kermesse pour les enfants.

Le conseil d'école approuve cette idée. Nous organiserons une réunion spéciale au cours du mois d'avril. Tous les parents qui désirent nous aider seront les bienvenus.

4) INFORMATIONS sur l'entrevue de l'APEPA avec M.l'Inspecteur Départemental

M.MATTHIS informe le Conseil d'école:

M.BECK, inspecteur départemental, animera une réunion d'information sur le fonctionnement des comités de parents et des conseils d'écoles vraisemblablement le mercredi 20 février.

A propos de la piscine, il paraît que la commune de Masevaux malgré toute sa bonne volonté, ne trouve pas de candidat au 2e poste de maître-nageur.

M.l'Inspecteur Départemental interviendra à la mairie de Masevaux.

Carte scolaire de la vallée : légère baisse des effectifs

1975	1030 élèves
1976	997
1977	1027
1978	1016
1979	1008

5) DIVERS

• • A) CONFERENCE sur l'HYGIENE

M.MATTHIS informe le Conseil d'Ecole que l'APEPA de SENTHEIM projette une conférence sur l'hygiène en général avec le concours du Docteur KESSLER, chirurgien-dentiste et du Docteur MOUET de Sentheim. Tous les élèves et adultes sont d'ores et déjà invités à cette conférence, qui aura vraisemblablement lieu dans la salle de la MAISON DES OEUVRES le mercredi 26 mars 1980 à 20 H.

b)

M.le Maire donne son accord pour la parution du compte-rendu du conseil d'école dans le prochain Bulletin Municipal. Toutes les familles seront par conséquent bien informées.

d)

Les feux clignotants sont livrés. Ils seront installés prochainement aux abords des écoles.

Le secrétaire du conseil d'école
Claude MASSON

POURQUOI LA CONSTRUCTION d'UNE ECOLE MATERNELLE ?

Jusqu'en 1976, la loi (circulaire du 18.12.1969) stipulait, que les conditions d'effectifs requises pour l'ouverture de nouvelles classes maternelles étaient ainsi définies: 50 élèves inscrits ou 45 présents.

Dans notre commune, l'effectif des enfants de 3, 4 et 5 ans n'a guère évolué dans les 20 dernières années - on note même une certaine régression, malgré l'augmentation de la population par rapport au chiffre recensé il y a quelques années.

Mais voilà l'ancienne loi prévoyant que les conditions d'effectifs requises pour l'ouverture de classes maternelles étaient de 50 élèves inscrits ou 45 présents, tous les enfants pouvaient être inscrits (40 à 50) et étaient en droit de fréquenter l'enseignement préélémentaire.

Or, pour la rentrée des classes 1976, la circulaire No 76-185 du 14 mai 1976 fixait à 35 élèves inscrits le seuil d'ouverture des nouvelles classes maternelles, dans la mesure où étaient remplies les autres conditions d'ouverture: locaux aménagés, personnel municipal recruté et disponibilités départementales en maîtres qualifiés. Toutefois la circulaire No 76/362 du 15 octobre 1976 précisait que la norme de 35 élèves présents (et non inscrits) doit être retenue à titre de mesure transitoire indispensable.

Jusqu'à la rentrée de 1979/1980, le texte ne pouvait s'appliquer automatiquement aux classes en fonctionnement et restreindre les capacités d'accueil, il pouvait subsister des classes à effectifs légèrement supérieurs, en attendant la réalisation du plan de développement.

Actuellement l'inscription se limite à 35 élèves, refusant ainsi la scolarisation à presque une dizaine d'enfants de 3 ans.

Pour permettre à tous les enfants de fréquenter la classe maternelle, la municipalité se heurtait à deux obstacles:

- 1) les nouvelles dispositions arrêtant le chiffre de l'effectif à 35,
- 2) les locaux inadaptés aux nouveaux aménagements requis pour la réforme de l'enseignement.

C'est donc par la voie d'un énorme effort financier, que notre municipalité a dû se résigner à envisager la construction d'une école maternelle à deux classes pour permettre à nos enfants (à partir de 2 ans déjà dans la mesure des disponibilités) de suivre ces classes dans des locaux tout neufs et répondant aux normes prescrites.

A noter aussi que la désaffectation de l'ancienne classe maternelle permettrait après aménagement adéquat de reloger les deux classes de l'ancienne école de garçons (souffrant d'un environnement bruyant) dans le bâtiment de l'ancienne école de filles, là où (plus tard) sera aménagé un plateau sportif scolaire.

A.S.

LA CHAPELLE SAINTE-ANNE

=====

La construction de la chapelle Sainte-Anne est due à l'initiative d'ouvriers : Xavier ILTIS et Joseph EMBERGER. La chronique de la paroisse de Sentheim écrite pour la période de 1886 à 1889 par M. l'abbé Henri CETTY relate, que ces deux ouvriers vinrent trouver le prêtre en mai 1888, au nom de leurs camarades de travail, pour lui demander d'élever une chapelle à l'endroit où se trouvait une niche avec la statue de Sainte-Anne à l'orée de l'Oberwald. Ils s'offrirent pour faire une collecte à l'usine. Le curé objectait qu'il fallait avant tout songer à l'église et ce n'est que sur leurs instances répétées, qu'il consentit à entrer dans leurs vues. Le 10 octobre 1888, 469 marks étaient réunis. Au mois de décembre 800 Marks se trouvaient dans l'escarcelle. La construction commença avant la St-Wendelin, selon les plans dressés par l'abbé WEISS. Elle fut exécutée par Jacques DIETRICH de Sentheim. Les frais en janvier 1889 s'élevaient à 100 Marks. Les pierres ont été fournies gratuitement et conduites sur place par les habitants. Pourtant l'origine de la chapelle remonte à l'année 1870. Quelques personnes pieuses eurent l'idée d'aller prier pour leurs membres de la famille appelés sous les drapeaux, sous un chêne de l'Oberwald auquel ils avaient fixé une niche avec la statue de Sainte-Anne, provenant de l'église de Kayzersberg. On s'y réunissait les dimanches après l'office pour y réciter le chapelet. La niche fut agrandie, ornée de fleurs et d'autres statues. La piété populaire fit le reste. Sainte-Anne aura sa chapelle et deviendra la patronne de nos familles ouvrières. Ce qui a été commencé en 1888 sera terminé en l'année 1889. Le chroniqueur écrit " Notre population pourra avec joie et avec bonheur visiter sa chapelle et son église. Le sou du pauvre une fois de plus aura fait merveille.

*****Au cours de l'année 1971 Mme KRIEG prit l'initiative de rénover la Chapelle Sainte-Anne avec un petit tronc posé sur le comptoir de son établissement. Plusieurs bénévoles se proposèrent alors pour remanier la toiture de la chapelle, sous la direction de Jean-Marie BLOSENHAUER, un descendant du constructeur. Les travaux de ferblanterie furent exécutés par M. MULLER de Burnhaupt-le-Bas, le gendre des époux Etienne JORDY. Un coq en métal fut placé gracieusement par M. Muller sur la chapelle. L'intérieur fut rénové par M. Richard REALINI pour la plâtrerie et M. Jean PIESS pour la peinture, avec le concours de quelques volontaires.

Le 26 juillet 1972 le curé JACOB célébra à nouveau une Sainte-Messe en l'honneur de Sainte-Anne dans un intérieur agréablement rénové. L'extérieur et l'entourage laissaient encore beaucoup à désirer. En 1979 M. Herbert NIKLOWITZ rénova les façades. M. Gérard TROMMENSCHLAGER s'occupa de l'environnement immédiat de la chapelle et dégagea ses abords des ronces qui envahissaient le terrain. Grâce à des dons et au concours de la commune, le financement de l'entreprise a pu s'effectuer.

Le tronc a été enlevé, ayant été fracturé plusieurs fois. M. Xavier HIRTH a mis du grillage aux fenêtres pour protéger les beaux vitraux. Ceux-ci avaient été endommagés par des inconnus et ont été restaurés par M. Damien SCHULTZ de Burnhaupt-le-Haut.

Que tous les généreux donateurs, que tous les bénévoles qui ont oeuvré pour la restauration de la chapelle soient remerciés chaleureusement.

Les personnes qui désirent visiter la chapelle en se promenant le dimanche peuvent chercher la clé chez Madame SCHMIDT 7, rue de la Chapelle.

CARNET DE FAMILLE

NOS JOIES- NOS PEINES : LES NAISSANCES

Depuis la parution de notre dernier B.M. plusieurs enfants ont vu le jour:

23 septembre 1979: Mathieu, de Michel MOLLA et MarieJosée KIEFFER

13 novembre 1979: Mickaël, de Marcel KOCH et Nicole Schlosser

3 décembre 1979: Timothée, de Dominique SITTER et de Claire SEILLER

13 janvier 1980: Séverine, de Louis MAHLER et de Lucienne KREE

10 février 1980: Lionel, de Serge REALINI et Josiane

Nos meilleurs vœux pour ces jeunes Sentheimois et chaleureuses félicitations à leurs parents.

LES MARIAGES

Plusieurs mariages ont été célébrés soit à Sentheim(2) soit à l'extérieur. Nous présentons aux nouveaux mariés nos meilleurs vœux de bonheur sur leur route commune:

6.10.1979 à SOPPE LE HAUT: Bernard HIRTH, instituteur et
Sylvie HAGENBACH

1.12.1979 à SENTHEIM : Fernand ILTIS de Sewen et
Elisabeth MAHLER

21.12.1979 à Katzenthal: Gérard MURAT et AnneMarie SPANNAGEL

16.2.1980 à Kirchberg: Georges MESTRONI et Régine MEYER

23.2.1980 à SENTHEIM: Alfred REITER et Marcelle HATTENBERGER

NECROLOGIE

Le glas a sonné plusieurs fois depuis septembre.

Nos regrettés concitoyens

Auguste BRODBECK le 29.10.1979 à 82 ans

Eugénie STOEBLIN le 12.11.1979 à 90 ans

Pierre DANGEL le 11.12.1979 à 58 ans

et Julie NAEGELEN née NUSSBAUM le 8.2.1980 à 78 ans
nous ont quitté.

Aux familles affectées par le deuil à l'occasion du décès d'un de leurs proches, nous présentons de tout coeur nos sincères condoléances et les assurons de notre meilleure sympathie.

NOUVELLES ARRIVEES

Plusieurs familles ont choisi SENTHEIM comme leur nouveau domicile:

les époux André ILTIS-Sylvie WEISS 5, rue du Tissage
Louis MAHLER-Lucienne KREE 2, imp. de l'Aune
Robert MONETTI-Simone WEBER 2 rue de la gare
et leur fille

Victor NOURRY-Evelyne JACQUOT 13, grand-rue
Marcel KOCH-Nicole SCHLOSSER, 5, rue L.Bian
et leurs enfants

Christophe PHILIPPE-Marianne MONPOINT

16, rue de l'église

Fernand ILTIS , marié à Elisabeth MAHLER

9 rue de l'église

Fatma PARLAK et ses trois enfants sont venus de Turquie pour rejoindre leur époux et leur papa, Mustafa PARLAK

Soeur Martin Joseph (Anne Rose GEBEL) est venue renforcer l'effectif des infirmières du CENTRE DE SOINS.

Cinq jeunes artisans allemands ont établi leur résidence et leur atelier 4, rue de la Sapinière

Edwin BOCK, Franz BRAUN, Erich TITTMANN

Gabrielle HAFNER-ADAMS et Maria ZIMMERMANN

A tous les nouveaux habitants de notre commune , nous souhaitons une cordiale bienvenue!

Au chapitre des DEPARTS, d'anciens habitants de SENTHEIM ont choisi de vivre ailleurs:

(S) les époux Patrick ANDRE-Juliette MONETTI et leur fils Jérôme

Madame Docteur Ariane BAZILE-KAMMERER (veuve LIEB)

Madame Georgette DUVIGNEAU

Madame Gabrielle MARSHAND et sa fille Alexandra

les époux Gilbert STOOS et leurs enfants

la famille turque Mehmet INAC

A eux tous nous souhaitons tout le bien possible dans leurs nouvelles résidences.

UNE PENSEE A MEDITER

LE DON DU SOURIRE

Le sourire ne coûte rien et produit beaucoup!

Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne.

Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois immortel.

Un sourire, c'est du repos pour l'être fatigué,
du courage pour l'âme abattue.

de la consolation pour le cœur endeuillé.

C'est un véritable antidote, que la nature tient en réserve pour toutes les peines,

Et si on vous refuse le sourire, que vous méritez, soyez généreux, donnez le vôtre,

Nul en effet n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne sait pas en donner aux autres.

Ce BULLETIN a été tiré à 350 exemplaires

REDACTION: MAIRIE DE SENTHEIM.
